



ATELIERS SONORES

De l'Onde au Son

PORTEUR DU PROJET

Association Le Son des Choses
63 rue Fontenelle
10 800 SAINT-JULIEN-LES-VILLAS
06 85 22 71 82
info@lesondeschoses.org

PARTENAIRES

- Agence régionale de Santé
- Les paroles s'envolent
- Mutuelle Santé Agricole de l'Aube
- Grabuge
- Fonjep

SUIVI DU PROJET

Julien : 06 85 22 71 82
Florence : 06 09 44 23 17



OBJECTIFS

Initiation au son, à ses caractéristiques et à sa propagation

(Re)découvert de l'oreille et du système auditif

Prévention des dangers et des risques auditifs

CONTEXTE ET CONTENU

Contexte

Prévention des risques liés aux pratiques d'écoute du son amplifié, du bruit au travail...

L'association LE SON DES CHOSES a pour objet à travers ces ateliers de faire découvrir les différentes formes sonores et de véhiculer une idée de qualité d'écoute.

La qualité d'écoute passe notamment par le respect de sa propre écoute et la prévention de son audition.

Contenu

Les ateliers s'articulent autour de deux axes :

- **axe scientifique et technique** : Découverte des phénomènes physiques liés au son et expériences autour du son et de l'acoustique. Découverte de l'oreille et du système auditif humains
- **axe de sensibilisation et de prévention** : Sensibilisation à la prévention des risques auditifs (pratiques d'écoute amplifiée notamment), découverte de l'organe auditif et de ses atteintes.

Une séquence de deux ateliers menés simultanément par deux intervenants peut durer de 25 à 50 minutes

PARTICIPATION FINANCIÈRE

Le coût pédagogique et les frais de déplacement sont pris en compte par ADAGE - PassCulture. Les frais de repas le midi sont à la charge du partenaire. Une convention de partenariat est établie avant toute intervention. Adhésion à l'association de 25 € (année civile).